

La FAO, la CITES, la pêche et l'aquaculture

Les enjeux de la pêche et de l'aquaculture et notre action



Les enjeux

- Plus de **500 millions** de personnes dépendent – directement ou indirectement – de la pêche et de l'aquaculture pour assurer leur subsistance.
- Les produits de la mer apportent des éléments nutritifs indispensables à **3 milliards de personnes** et au moins 50% de protéines animales et de minéraux à 400 millions de personnes dans les pays les plus pauvres.
- Les produits de la mer figurent parmi les aliments **les plus vendus au monde** avec plus de 37% du volume de la production mondiale échangés à l'international.



Les facteurs de changement

Effets sur les processus biologiques

• Effets sur les choix qui s'offrent à l'homme

Pollution/Qualité de l'eau

Gouvernance et politique

Climat

Évolution technologique

Acidification

Systemes juridiques

Surpêche

**Pêche et
aquaculture**

Marchés

Flux de capitaux/
main d'œuvre

Modification des habitats

Démographie

Culture

Etc.

Etc.



La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (FAO 2010)

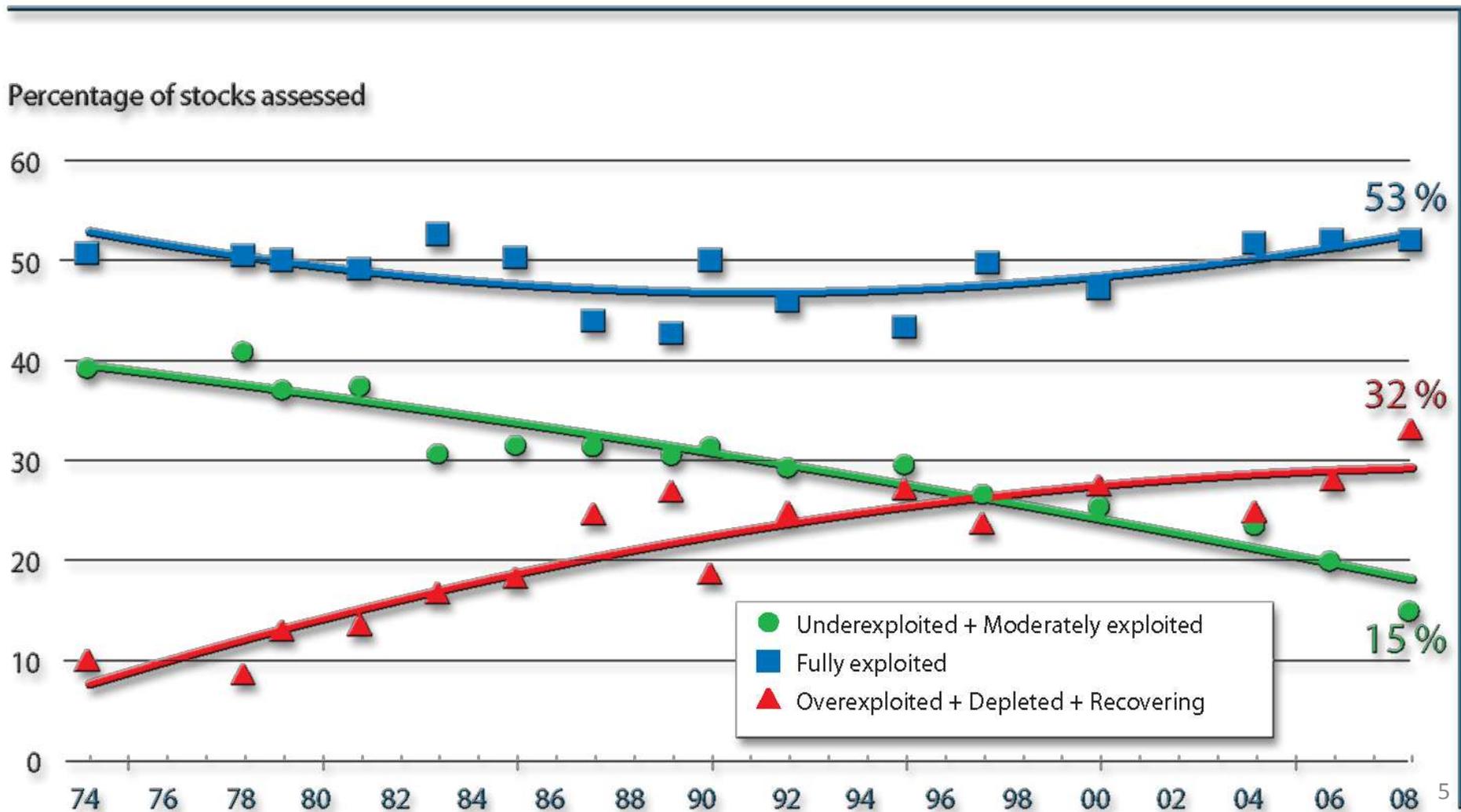
Le commerce du poisson

- Valeur du commerce mondial : 102 milliards d'USD
- Exportations : 39%
- Exportations mondiales en provenance de pays en développement : 55%
- Principal pays exportateur : la Chine, avec des exportations de plus de 10 milliards d'USD



La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (FAO 2010)

Global trends in the state of world marine stocks since 1974





Le protocole d'accord FAO-CITES (2006)

- ... contacts et échanges d'informations ...
- coopérer ... pour faciliter le renforcement des capacités dans les pays en développement ...
- la FAO ... fournira des avis à la CITES sur ... les critères d'inscription aux annexes de la CITES
- garantir des consultations adéquates lors de l'évaluation scientifique et technique des propositions d'inscription ... sur la base des critères convenus par les Parties à la CITES





Des divergences d'opinion et une polarisation trop forte empêchent-elles certains pays d'utiliser un outil qui pourrait s'avérer utile dans le domaine de la gestion des pêches?



Marche à suivre pour une application efficace de la CITES dans le domaine de la pêche

Il est essentiel que les organismes de pêche régionaux et nationaux et les autorités CITES travaillent en plus étroite collaboration; un renforcement des capacités de part et d'autre sera souvent nécessaire.



Le sous-comité du commerce du poisson COFI, 2011

« Le sous-comité a reconnu le rôle de la CITES en tant qu'instrument mondial de réglementation du commerce international des espèces inscrites dans ses annexes. Certains membres ont indiqué que la CITES pourrait servir de mesure supplémentaire touchant au commerce pour favoriser la conservation des espèces halieutiques. D'autres ont affirmé que la solution serait particulièrement adaptée lorsque la gestion de la pêche ne repose pas sur des meilleures pratiques. »



L'action du Secrétariat CITES

- Coopération avec la FAO
 - Rassembler les autorités CITES et les organismes responsables de la pêche
 - Mobiliser les ORGP et les ORP
 - Établir des liens avec le PAI-requins (et les PAN)
- Renforcement des capacités régionales/nationales
- Activités visant à faire en sorte que les règles CITES soient appliquées de manière efficace et intégrées au maximum dans les systèmes de gestion des pêche.



L'action du Secrétariat CITES : le renforcement des capacités régionales/nationales

- Coopération entre les autorités CITES et les organismes responsables de la pêche
- Établissement par les Parties des besoins en capacités et d'un plan de travail en vue de l'application de la Convention
 - Légalité (acquisition légale, législations nationales)
 - Durabilité (évaluation des stocks, ACNP)
 - Traçabilité (identification, communication d'informations, bases de données)
- Appui aux activités en lien direct avec les résultats escomptés = amélioration de l'application de la Convention



Merci de votre attention!

*La CITES et la FAO œuvrent en faveur de la légalité,
de la durabilité et de la traçabilité du commerce
international des requins et des raies manta, avec
l'appui de l'Union européenne.*

